

Étaient présents : Mme Nathalie Brisebois, directrice
Mme Sophie Gélinas, personnel de soutien
M. André Gauvin, enseignant
Mme Rachel Tremblay, enseignante
Mme Isabelle Dubé, parent
Mme Annie Doucet, parent
Mme Catherine Parent, parent
Mme Virginie Goupil, professionnelle
M. Yannick Guénette, parent
Mme Michelle Racicot, directrice adjointe
Madame Josée Comeau, service de garde
Mme Marie-Claire Robillard, parent
M. Érick Sauvé, parent
Mme Josianne Perreault, enseignante

Secrétaire : Mme Odette Lamarche

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18h30.

2. Vérification du quorum (constitué de la majorité des membres dont la moitié des représentants parents, 6 parents et 6 membres du personnel)

3. Adoption de l'ordre du jour du 2 février 2016

Madame Dubé fait la lecture de l'ordre du jour.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Gauvin, appuyé par madame Marie-Claire Robillard, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucun public

CE1516-15

5. **Approbation et suivi au procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2015.**

Les membres du C.E. prennent connaissance du procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Comeau, appuyée par madame Sophie Gélinas, d'approuver le procès-verbal du 1^{er} décembre 2015 tel que présenté.

6. **Dénonciation d'intérêt**

7. **Sujets pour consultation**

7.1 **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

Madame Dubé présente le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles. Elle explique que jusqu'en 2018-2019, il n'y a aucun changement prévu pour l'école de l'Aubier qui continuerait d'accueillir des élèves du préscolaire et du primaire.

Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

7.2 **Répartition des élèves**

Madame Brisebois présente le document. Dans ce document, la répartition des élèves pour les écoles de La Plaine est planifiée jusqu'en 2018-2019. Madame Brisebois indique que plus les informations sont loin dans le temps, plus elles sont imprécises. Les chiffres indiqués sont basés sur les élèves du bassin de chaque école. Par exemple, en 2015-2016, nous avons 61 élèves dans notre bassin mais la commission scolaire a comblé les groupes avec des élèves en surplus dans d'autres écoles pour arriver à un nombre de 80 élèves, donc 4 groupes.

L'an prochain nous aurons le même nombre de groupes mais répartis de façon différente.

1 ^{re} année :	3 groupes (1 groupe de moins)
2 ^e année :	4 groupes
3 ^e année :	4 groupes
4 ^e année :	4 groupes (1 groupe de plus)
5 ^e année :	3 groupes
6 ^e année :	3 groupes (1 groupe de plus)

Il sera plus facile d'obtenir des nombres précis après la période officielle d'inscription.

Madame Dubé lit le formulaire de retour de consultation. Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec la consultation mais désirent ajouter un commentaire :

« Nous souhaitons l'ouverture d'un groupe supplémentaire au préscolaire et en 1^{re} année afin de favoriser la fratrie et laisser poursuivre à l'école de l'Aubier les élèves déjà en transfert obligatoire. »

8. Sujets pour approbation

La direction générale demande à chaque année aux conseils d'établissement d'établir des critères de sélection de la direction. Les membres sont d'accord pour reconduire les critères qui avaient été proposés l'an dernier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Claire Robillard, appuyée par madame Sophie Gélinas, d'approuver les critères de sélection de la direction tels que présentés.

9. Sujets pour information

9.1 Admission et inscription

Madame Brisebois indique que la première phase de la période d'inscriptions se tiendra du 8 février au 11 mars prochain. Après le 11 mars, nous aurons une meilleure idée du nombre d'élèves pour le préscolaire l'an prochain. Pour les élèves déjà à l'école, les parents recevront la feuille de réinscription au cours de la semaine du 8 février. Les membres demandent qu'on envoie un courriel à tous les parents pour leurs indiquer les dates des inscriptions.

9.2 Calendrier scolaire 2016-2017

Le calendrier scolaire 2016-2017 a déjà été voté. Il reste à placer 5 journées pédagogiques école.

Un membre demande pourquoi la semaine de relâche n'est pas en même temps que les autres commissions scolaires. Lors d'une consultation auprès des parents, enseignants et directions il y a quelques années, il a été voté par les commissaires de placer la semaine de relâche en alternance, soit une année à la fin février et l'autre au début du mois de mars. Ce choix a été fait en fonction des jeux du Québec qui ont lieu aux 4 ans. Lors de ces jeux, notre semaine de relâche sera donc en même temps que celle des autres commissions scolaires.

CE1516-17

9.3 Campagne de financement

Madame Racicot explique les résultats de la campagne de financement 2015-2016. Nous avons amassé 10 107,00 \$. Cette année plusieurs parents ont préféré faire des contributions volontaires plutôt que d'acheter les produits proposés. Dans le budget de financement il reste donc 12 000,00 \$ pour organiser des activités. Un projet est présentement à l'étude : un planétarium mobile qui accompagnerait bien notre thème de l'année. Une somme sera consacrée à l'organisation de la kermesse et de la rentrée scolaire 2016. Nous gardons aussi une petite partie de ce montant pour apporter un soutien financier aux familles défavorisées.

9.4 Enseignants

Précolaire : Les élèves travaillent sur l'album « La vie secrète du bonhomme de neige ». Ils doivent coopérer en faisant un bricolage à deux sur le même bonhomme. Jumelage avec les élèves de 5e année pour écrire une lettre au Père Noël.

1^{ère} année : Activité « Allons jouer dehors ». Les élèves utilisent des photos et y ajoutent des légendes. Ils apprenent une nouvelle méthode pour les mots d'orthographe : Régularité orthophonique.

Les élèves du préscolaire, de 1^{ère} et de 2^e année sont allés voir la pièce « Le voyage de Réal de Montréal ». Ils ont beaucoup apprécié. Jeu du loup (soutien à la lecture), les élèves sont aidés par des parents, grand-parents ou des élèves de 4e et 5e année.

3e année : Projet sport : ils doivent présenter un oral à la façon d'un commentateur sportif. En art, ils travaillent sur un pingouin.

4^e année : Les élèves travaillent les machines simples. En anglais, ils ont une nouvelle application Ipad.

5e année : Les élèves devaient parler de leurs souvenirs de vacances en commentant une photo.

5e – 6e : Finale de la ligue d'impro.

Le 12 mai prochain, des enseignants organisent une friperie. Elles ont besoin de parents dévoués.

Madame Goupil indique les orthopédagogues travaillent avec les élèves de 1^{re} et 2^e année pour les faire lire. Cette activité a lieu le midi une fois par semaine pour les 1^{ère} années et deux fois par semaine pour les 2^e années. Une vingtaine d'élèves ont été ciblés.

La direction soulignera toute la semaine le travail de notre équipe d'enseignants.

9.5 Service de garde

Les éducatrices ont remis le 2^e portrait d'élève (développement de l'enfant).

Lors de la prochaine journée pédagogique, les enfants participeront à la Miniville.

9.6 Comité de parents

9.6.1 14 décembre 2015

Monsieur Guénette n'était pas présent à la rencontre du 14 décembre.

9.6.2 25 janvier 2016

La conférence « Confrontation ou collaboration » offerte par le comité de parents au début de l'année est maintenant disponible sur Youtube. La prochaine conférence aura lieu le 16 février « Affirmation de soi et gestion de la colère ».

Lors de cette rencontre, les membres ont fait un retour sur la planification de la conférence de février. Ils ont reçu des informations préliminaires concernant le projet de loi 86. Madame Marie-Josée Dorion, secrétaire générale de la commission scolaire est venue expliquer la loi.

Madame Dubé souhaiterait que, si le représentant au comité de parents ne peut assister à la rencontre, il en informe le substitut afin que l'école soit représentée.

10. Correspondance

Aucune correspondance.

11. Varia

11.1 Code noir

Un des membres voudrait savoir si le « Code noir » était utilisé à l'école et si on faisait des exercices comme on le fait pour les exercices de feu. Madame Brisebois répond qu'il y a 4 ans, tout le personnel de la commission scolaire a reçu de l'information préparée par la Sureté du Québec. Cette information

était destinée uniquement aux adultes. Depuis ce temps, nous avons fait installer des toiles dans la fenêtre de chaque porte de classe.

La commission scolaire a choisi de ne pas faire d'exercice avec les élèves du primaire. Les membres trouvent qu'une formation aux 4 ou 5 ans n'est peut-être pas assez, il faut que tout le personnel soit bien au courant des mesures utilisées. Cette formation pourrait être incluse dans « L'insertion socio-professionnelle » des enseignants.

Les parents aimeraient être outillés pour faire face aux réactions des enfants.

11.2 Cour d'école

Un membre suggère que la peinture sur les jeux au sol dans la cour d'école soit rafraîchie. Madame Brisebois mentionne qu'il y a un projet à l'étude pour changer la cour d'école.

Madame Brisebois voudrait souligner la collaboration de la ville de Terrebonne pour le déneigement de la piste cyclable afin de faciliter le débarquement des élèves. Afin de limiter la circulation dans la débarcadère, nous devons installer des cônes à l'entrée à l'heure du dîner et après l'école afin de limiter la circulation dans le débarcadère.

11.3 Ajout : calendrier des rencontres

Monsieur Guénette voudrait que le conseil d'établissement se rencontre une fois par mois. Les dates actuelles des prochaines rencontres sont : 8 mars, 3 mai et 7 juin. L'ensemble des membres ne souhaite pas modifier le calendrier.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Tremblay demande à madame Dubé la levée de la séance à 20h18.

Isabelle Dubé
Présidente

Odette Lamarche
Secrétaire